

QCM – Introduction : Histoire, mémoires et justice

1. Quelle est la principale caractéristique de la mémoire ?

- A. Elle est objective et scientifique
- B. Elle repose uniquement sur des archives
- C. Elle est subjective et sélective
- D. Elle refuse toute émotion

2. Quelle différence majeure oppose l'histoire à la mémoire ?

- A. L'histoire est morale, la mémoire est scientifique
- B. L'histoire cherche l'émotion, la mémoire la vérité
- C. L'histoire impose une distance critique
- D. La mémoire s'appuie sur des sources multiples

3. Qui est à l'origine des premiers travaux sur la mémoire collective ?

- A. Pierre Nora
- B. Henry Rousso
- C. Maurice Halbwachs
- D. Raphaël Lemkin

4. Que désigne la notion de « devoir de mémoire » apparue dans les années 1980 ?

- A. Une obligation juridique
- B. Une obligation morale de se souvenir
- C. Une méthode historique
- D. Une politique judiciaire

5. Quelle loi vise à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme ?

- A. La loi Taubira
- B. La loi de 2005
- C. La loi Gayssot
- D. La loi de reconnaissance du génocide arménien

6. Quel est le rôle principal de la justice lors d'un procès ?

- A. Écrire l'histoire officielle
- B. Susciter l'émotion
- C. Établir les responsabilités et juger
- D. Commémorer les victimes

7. Quel événement favorise l'apparition d'une justice internationale après 1945 ?

- A. La guerre froide
- B. La décolonisation
- C. L'ampleur des crimes de masse nazis
- D. La création de l'ONU

8. Quel tribunal juge les crimes nazis en 1945-1946 ?

- A. La Cour pénale internationale
- B. Le tribunal de La Haye
- C. Le Tribunal militaire international de Nuremberg
- D. Le tribunal pénal international pour le Rwanda

9. Quelle affirmation correspond à la définition du génocide ?

- A. Crime commis sans intention
- B. Crime limité à la guerre
- C. Volonté d'exterminer un groupe humain
- D. Crime uniquement politique

10. Quelle juridiction internationale permanente est créée en 1998 ?

- A. Le Tribunal de Nuremberg
- B. Le TPIY
- C. Le TPIR
- D. La Cour pénale internationale

Vrai / Faux – Histoire, mémoires et justice

Indique si chaque affirmation est **VRAIE** ou **FAUSSE**

- 1. ☐ La mémoire est un regard subjectif porté sur le passé.
- 2. ☐ La mémoire cherche avant tout à établir une vérité scientifique et objective.
- 3. ☐ L'histoire repose sur la confrontation de sources et une distance critique.
- 4. ☐ Maurice Halbwachs est à l'origine des premiers travaux sur la mémoire collective.
- 5. ☐ Le devoir de mémoire apparaît dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- 6. ☐ La loi Gayssot de 1990 vise à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme.
- 7. ☐ Un procès peut contribuer à la construction de l'Histoire.
- 8. ☐ Le crime contre l'humanité est défini pour la première fois lors du Statut de Rome en 1998.
- 9. ☐ Le génocide suppose l'intention d'exterminer tout ou partie d'un groupe humain.
- 10. ☐ La Cour pénale internationale peut juger les génocides commis depuis 2002.

QCM – Chapitre 1 : Histoire et mémoires des conflits

I. Histoire et mémoires de la Première Guerre mondiale

1. Que sont les mémoires des conflits ?

- A. Des vérités scientifiques
- B. Des discours subjectifs sur le passé
- C. Des archives officielles
- D. Des récits neutres

2. Pourquoi les mémoires peuvent-elles être en tension avec l'histoire ?

- A. L'histoire refuse les sources
- B. La mémoire est toujours fausse
- C. L'historien doit prendre de la distance critique
- D. Les mémoires sont uniquement politiques

3. Qui est déclaré responsable de la Première Guerre mondiale en 1919 ?

- A. La France
- B. La Russie
- C. L'Allemagne
- D. L'Autriche-Hongrie

4. Quel traité impose des réparations à l'Allemagne ?

- A. Traité de Londres
- B. Traité de Versailles
- C. Traité de Rome
- D. Traité de Trianon

5. Quel historien remet en cause l'idée d'une responsabilité unique dès les années 1930 ?

- A. Fritz Fischer
- B. Christopher Clark
- C. Pierre Renouvin
- D. George Mosse

6. Quel historien affirme en 1961 la responsabilité du Reich allemand ?

- A. Renouvin
- B. Clark
- C. Fischer
- D. Halbwachs

7. Quelle thèse défend Christopher Clark en 2013 ?

- A. La responsabilité exclusive de l'Allemagne
- B. Une responsabilité collective des puissances
- C. La responsabilité française
- D. L'absence totale de responsabilité

8. Pourquoi la mémoire de la Première Guerre mondiale pèse-t-elle encore sur la diplomatie ?

- A. À cause des réparations économiques
- B. À cause du génocide des Arméniens
- C. À cause de la guerre froide
- D. À cause de l'ONU

9. Quelle loi française reconnaît le génocide arménien ?

- A. 1998
- B. 2005
- C. 2001
- D. 2019

10. Quel événement symbolise la promotion de la paix en 2018 ?

- A. Le traité de Versailles
 - B. Le Forum mondial de la paix
 - C. La mission du centenaire
 - D. L'ONU
-

II. Le travail des historiens sur la Grande Guerre

11. Quel courant renouvelle l'histoire de la guerre depuis les années 1980 ?

- A. L'histoire politique
- B. L'histoire économique
- C. L'histoire culturelle
- D. L'histoire diplomatique

12. Que signifie la notion de « culture de guerre » ?

- A. Les traditions militaires
- B. La manière dont les sociétés vivent et acceptent la guerre
- C. La propagande officielle uniquement
- D. La stratégie des états-majors

13. Quel nouveau champ étudie les relations hommes/femmes pendant la guerre ?

- A. L'histoire sociale
- B. L'histoire du genre
- C. L'histoire politique
- D. L'histoire économique

14. Quel historien développe la notion de « brutalisation » ?

- A. Fritz Fischer
- B. Pierre Renouvin
- C. George L. Mosse
- D. Christopher Clark

15. Pourquoi cette notion est-elle contestée ?

- A. Elle nie les violences
- B. Elle généralise les comportements
- C. Elle est trop récente
- D. Elle ignore les archives

III. La mémoire de la Grande Guerre aujourd'hui

16. Quelle mission est lancée en France dès 2012 ?

- A. Mission de paix
- B. Mission de réparation
- C. Mission du centenaire 14-18
- D. Mission mémorielle coloniale

17. Quel est l'objectif de la « grande collecte » ?

- A. Récupérer des armes
- B. Collecter des archives privées
- C. Réécrire les manuels
- D. Financer les commémorations

18. Que permet le centenaire de 14-18 ?

- A. Une vision uniquement française

- B. Une mémoire strictement européenne
- C. Une vision mondiale du conflit
- D. L'oubli du conflit

19. Quelle contribution est davantage reconnue aujourd'hui ?

- A. Celle des États-Unis
- B. Celle de la Russie
- C. Celle des colonies
- D. Celle de l'Allemagne

20. Quel lieu symbolise cet hommage aux troupes coloniales ?

- A. Auschwitz
 - B. Verdun
 - C. Sarajevo
 - D. Paris
-

IV. Histoire et mémoires des décolonisations

21. Pourquoi les décolonisations sont-elles difficiles à accepter pour les métropoles ?

- A. Elles sont rapides
- B. Elles marquent un déclin
- C. Elles sont pacifiques
- D. Elles sont imposées par l'ONU

22. Quelle indépendance est la plus douloureuse pour la France ?

- A. Maroc
- B. Tunisie
- C. Indochine
- D. Algérie

23. Qui sont les rapatriés ?

- A. Les soldats
- B. Les harkis
- C. Les colons revenus en France
- D. Les indépendantistes

24. Quand observe-t-on un réveil des mémoires en France ?

- A. Années 1950
- B. Années 1960
- C. Années 1980-1990
- D. Années 2000

25. Quelle loi mémorielle provoque un vif débat en 2005 ?

- A. Loi Taubira
- B. Loi Gayssot
- C. Loi valorisant la colonisation
- D. Loi sur l'Algérie indépendante

V. Mémoires des anciens colonisés

26. Comment les guerres de décolonisation sont-elles présentées dans les anciennes colonies ?

- A. Comme des défaites
- B. Comme des guerres civiles
- C. Comme des guerres de libération
- D. Comme des erreurs

27. Quel mouvement est mis en avant en Algérie au détriment d'autres acteurs ?

- A. MNA
- B. FLN
- C. ONU
- D. OAS

28. Quel courant historique cherche à redonner une voix aux colonisés ordinaires ?

- A. Histoire culturelle
- B. Subaltern Studies
- C. Histoire diplomatique
- D. Histoire militaire

29. Pourquoi une histoire commune reste-t-elle difficile à écrire ?

- A. Par manque d'historiens
- B. À cause des pressions politiques et mémorielles
- C. Par désintérêt des sociétés
- D. À cause de l'ONU

30. Quelle condition est nécessaire pour écrire une histoire apaisée ?

- A. Une mémoire officielle forte
- B. L'oubli du passé
- C. L'indépendance du travail des historiens
- D. La fin des commémorations

Vrai / Faux – Chapitre 1 : Histoire et mémoires des conflits

Indique si chaque affirmation est **VRAIE** ou **FAUSSE**.

Première Guerre mondiale : histoire et mémoires

1. ☐ Les mémoires des conflits sont toujours objectives et neutres.
2. ☐ Les mémoires peuvent unir ou diviser les populations.
3. ☐ Le traité de Versailles désigne l'Allemagne comme seule responsable de la Première Guerre mondiale.
4. ☐ Pierre Renouvin défend l'idée d'une responsabilité collective dès les années 1930.

5. ☐ Fritz Fischer affirme en 1961 la responsabilité du Reich allemand dans le déclenchement de la guerre.
6. ☐ Christopher Clark minimise la responsabilité allemande et insiste sur celle de plusieurs puissances européennes.
7. ☐ La mémoire de la Première Guerre mondiale n'a plus aucun impact diplomatique aujourd'hui.
8. ☐ La reconnaissance du génocide arménien pose des problèmes diplomatiques avec la Turquie.

Le travail des historiens

9. ☐ Depuis les années 1980, l'histoire culturelle renouvelle l'étude de la Grande Guerre.
10. ☐ La notion de « culture de guerre » permet de comprendre comment les sociétés ont tenu pendant le conflit.
11. ☐ L'histoire du genre s'intéresse notamment à la construction de la virilité et aux violences sexuelles.
12. ☐ George L. Mosse estime que la Première Guerre mondiale a « brutalisé » les sociétés européennes.
13. ☐ Cette thèse de la « brutalisation » fait l'unanimité chez les historiens.

Commémorations et mémoires de la Grande Guerre

14. ☐ La mission du centenaire 14-18 est lancée en France en 2012.
15. ☐ Les commémorations du centenaire concernent uniquement les grandes batailles comme Verdun.
16. ☐ Le centenaire a permis de mettre en valeur la contribution des colonies à l'effort de guerre.

Histoire et mémoires des décolonisations

17. ☐ Les décolonisations sont toujours pacifiques.
18. ☐ L'indépendance de l'Algérie constitue une rupture particulièrement douloureuse pour la France.
19. ☐ Les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie sont aujourd'hui totalement apaisées.
20. ☐ L'écriture d'une histoire commune nécessite l'indépendance des historiens face aux pressions politiques et mémorielles.

QCM – Chapitre 2 : Histoire, mémoire et justice

I. Juger, réparer, réconcilier

1. Quels événements relancent la question de la justice internationale dans les années 1990 ?

- A. La guerre froide
- B. L'éclatement de la Yougoslavie et le génocide des Tutsis
- C. La chute du mur de Berlin
- D. La décolonisation

2. Quel est l'objectif principal de la justice après des crimes de masse ?

- A. Punir uniquement
- B. Effacer le passé
- C. Aider à la reconstruction des sociétés
- D. Renforcer la puissance des États

3. Les conventions de La Haye et de Genève ont pour but de :

- A. Déclarer les guerres légales
- B. Réglementer et limiter les effets de la guerre
- C. Créer des tribunaux nationaux
- D. Imposer des sanctions économiques

4. Quels procès ouvrent la voie à une justice pénale internationale après 1945 ?

- A. Procès Papon et Barbie
- B. Procès d'Alger
- C. Procès de Nuremberg et de Tokyo
- D. Procès de La Haye

5. Pourquoi les crimes contre l'humanité sont-ils imprescriptibles ?

- A. À cause de leur ancienneté
- B. En raison de leur gravité exceptionnelle
- C. Pour protéger les États
- D. Pour favoriser l'amnistie

6. À partir de quand se développe fortement la justice transitionnelle ?

- A. Années 1940
- B. Années 1960
- C. Années 1970-1980
- D. Années 2000

7. Quel dispositif est emblématique de la justice transitionnelle ?

- A. Les tribunaux militaires
- B. Les commissions de vérité et réconciliation
- C. Les tribunaux internationaux
- D. Les lois d'amnistie générale

8. Dans quel pays une commission de vérité est-elle instaurée dès 1983 ?

- A. Afrique du Sud
- B. Argentine
- C. Rwanda
- D. Bosnie

9. Pourquoi les solutions extra-judiciaires sont-elles parfois privilégiées ?

- A. Elles sont plus rapides
 - B. Elles favorisent la réconciliation politique
 - C. Elles coûtent moins cher
 - D. Elles empêchent toute justice
-

II. Justice, paix et mémoire

10. Quel dilemme pose la justice après un conflit ?

- A. Mémoire ou histoire
- B. Justice ou paix
- C. Vérité ou oubli
- D. National ou international

11. Les commissions de vérité privilégient généralement :

- A. Les condamnations pénales
- B. Les réparations financières
- C. La réconciliation
- D. La vengeance

12. En Afrique du Sud, l'amnistie était accordée en échange :

- A. D'un paiement
- B. D'un exil
- C. D'un témoignage public
- D. D'une condamnation

13. Pourquoi les procédures pénales furent-elles peu nombreuses en Afrique du Sud ?

- A. Par manque de preuves
- B. Par choix de réconciliation
- C. Par refus des victimes
- D. Par pression de l'ONU

14. Après le génocide de 1994, quelle option le Rwanda écarte-t-il ?

- A. Les poursuites judiciaires
- B. La justice internationale
- C. L'amnistie
- D. Les enquêtes

15. Quel tribunal juge les principaux responsables du génocide des Tutsis ?

- A. CPI
 - B. TPIR
 - C. TPIY
 - D. Tribunal national rwandais
-

III. Les tribunaux gacaca et la justice locale

16. Pourquoi la justice nationale rwandaise est-elle débordée après 1994 ?

- A. Manque de juges
- B. Trop grand nombre d'accusés
- C. Absence de lois
- D. Refus de juger

17. Quand sont créés les tribunaux gacaca ?

- A. 1994
- B. 1996
- C. 2001
- D. 2012

18. Qui sont les juges des tribunaux gacaca ?

- A. Des magistrats internationaux
- B. Des juges professionnels
- C. Des citoyens élus
- D. Des militaires

19. Quelle est la particularité des tribunaux gacaca ?

- A. Ils sont secrets
- B. Ils jugent uniquement les dirigeants
- C. Ils se tiennent au niveau local
- D. Ils ne rendent pas de verdict

20. Quel est l'un des apports majeurs des gacaca ?

- A. Des réparations financières
- B. Une meilleure compréhension du génocide
- C. La condamnation de tous les coupables
- D. L'oubli du passé

IV. Les tribunaux pénaux internationaux depuis les années 1990

21. Pourquoi la communauté internationale est-elle jugée impuissante en Bosnie et au Rwanda ?

- A. Elle refuse d'intervenir
- B. Elle agit trop tardivement
- C. Elle ne reconnaît pas les crimes
- D. Elle soutient les criminels

22. Quand est créé le TPIY ?

- A. 1991
- B. 1993
- C. 1994
- D. 1998

23. Où siège le Tribunal pénal international pour le Rwanda ?

- A. Kigali
- B. La Haye

- C. Genève
- D. Arusha

24. Quels crimes relèvent des TPI ?

- A. Crimes politiques uniquement
- B. Crimes économiques
- C. Crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide
- D. Crimes nationaux

25. Quel crime est reconnu comme constitutif du génocide au Rwanda ?

- A. L'exil forcé
- B. Le pillage
- C. Le viol
- D. L'emprisonnement

26. Quel jugement constitue une première historique en 1998 ?

- A. Milosevic
 - B. Eichmann
 - C. Akayesu
 - D. Papon
-

V. Vers une justice pénale universelle

27. Quelle critique est souvent adressée aux TPI ?

- A. Leur rapidité
- B. Leur proximité avec les victimes
- C. Leur lenteur et leur distance
- D. Leur illégalité

28. Pourquoi les victimes sont-elles souvent frustrées par les TPI ?

- A. Elles ne peuvent témoigner
- B. Elles ne peuvent être parties civiles
- C. Elles refusent les verdicts
- D. Elles ne comprennent pas les crimes

29. Quel mécanisme entre en vigueur en 2012 pour prolonger l'action des TPI ?

- A. CPI
- B. ONU Justice
- C. Mécanisme international résiduel
- D. Conseil de l'Europe

30. Quel principe permet à des tribunaux nationaux de juger des crimes de masse ?

- A. Principe de souveraineté
- B. Principe d'amnistie
- C. Compétence universelle
- D. Principe mémoriel

Vrai / Faux – Chapitre 2 : Histoire, mémoire et justice

Indique si chaque affirmation est **VRAIE** ou **FAUSSE**.

I. Juger, réparer, réconcilier

1. ☐ Les violences en ex-Yougoslavie et le génocide des Tutsis ont favorisé le développement d'une justice pénale internationale.
2. ☐ Les conventions de La Haye et de Genève visent à encadrer et limiter les effets de la guerre.
3. ☐ Les procès de Nuremberg et de Tokyo marquent la naissance d'une justice pénale internationale.
4. ☐ Les crimes contre l'humanité sont prescriptibles selon l'ONU.
5. ☐ La justice transitionnelle se développe principalement à partir des années 1970-1980.
6. ☐ Les commissions de vérité privilégient systématiquement les condamnations pénales.
7. ☐ La Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud proposait une amnistie en échange de témoignages.
8. ☐ Les amnisties représentent plus de la moitié des mesures de justice transitionnelle entre 1970 et 2010.

II. Justice et génocide des Tutsis

9. ☐ Après le génocide de 1994, le Rwanda choisit immédiatement une amnistie générale.
10. ☐ Le Tribunal pénal international pour le Rwanda est créé en novembre 1994.
11. ☐ Les juridictions nationales rwandaises suffisent à juger rapidement tous les responsables du génocide.
12. ☐ Les tribunaux gacaca sont une justice de proximité fondée sur la participation des communautés locales.
13. ☐ Les juges des tribunaux gacaca sont des magistrats professionnels internationaux.
14. ☐ Les gacaca ont permis de mieux comprendre les mécanismes du génocide, malgré certaines critiques.
15. ☐ La justice transitionnelle est toujours suffisante pour réparer matériellement les victimes.

III. Les tribunaux pénaux internationaux depuis les années 1990

16. ☐ La communauté internationale est restée efficace et rapide face aux crises en Bosnie et au Rwanda.
17. ☐ Le TPIY et le TPIR ont été créés par des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.
18. ☐ Le viol est reconnu comme crime contre l'humanité et comme acte constitutif du génocide.
19. ☐ Le jugement Akayesu constitue la première condamnation pour génocide de l'histoire.
20. ☐ La Cour pénale internationale peut intervenir depuis 2002 lorsque les États sont défaillants.

QCM – L’histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

I. Mémoire et oubli (années 1940-1960)

1. Après 1945, pourquoi la singularité du génocide des Juifs et des Tsiganes est-elle peu reconnue ?

- A. Par manque de survivants
- B. Parce que toutes les victimes sont regroupées sous le terme de déportés
- C. À cause de la censure alliée
- D. Parce que les camps sont détruits

2. Comment les déportés sont-ils perçus au retour des camps ?

- A. Comme des héros nationaux
- B. Comme des victimes raciales spécifiques
- C. Comme des déportés parmi d’autres
- D. Comme des responsables de la guerre

3. Pourquoi les Juifs rescapés ne revendiquent-ils pas un statut particulier après la guerre ?

- A. Par peur de représailles
- B. Par volonté d’oubli
- C. Ils privilégient l’entraide et l’émigration
- D. Par opposition à l’État d’Israël

4. Pourquoi le génocide des Tsiganes est-il longtemps ignoré ?

- A. Il n’a pas été documenté
- B. Les persécutions sont dispersées et localisées
- C. Il est nié par les historiens
- D. Il n’y a pas de survivants

5. Quelle est la situation des Tsiganes en France pendant la guerre ?

- A. Ils sont tous déportés
- B. Ils sont protégés par l’État
- C. Ils sont internés mais non déportés
- D. Ils fuient massivement à l’étranger

6. Quel est l’objectif principal du CDJC créé en 1943 ?

- A. Juger les criminels nazis
- B. Favoriser l’émigration juive
- C. Réunir preuves et témoignages
- D. Construire des mémoriaux

7. Pourquoi les premiers témoignages sont-ils peu entendus ?

- A. Ils sont censurés
- B. L’opinion privilégie la mémoire résistante
- C. Ils sont trop violents
- D. Ils sont publiés trop tard

8. Quand l'œuvre *Si c'est un homme* de Primo Levi est-elle reconnue ?

- A. Dès 1945
- B. En 1947
- C. En 1958
- D. En 1961

9. Quelle mémoire domine dans les années 1950 ?

- A. Celle des victimes juives
- B. Celle des Tsiganes
- C. Celle des résistants et combattants
- D. Celle des collaborateurs

10. Que commémore Yom Hashoah instituée en 1951 ?

- A. La libération d'Auschwitz
 - B. Les victimes juives et leur résistance
 - C. La création d'Israël
 - D. Les procès de Nuremberg
-

II. Une lente prise de conscience

11. Quel ouvrage contribue fortement à la mémoire de la Shoah dans les années 1950 ?

- A. *Le Vicaire*
- B. *Le Journal d'Anne Frank*
- C. *La Liste de Schindler*
- D. *Holocaust*

12. Pourquoi *Nuit et Brouillard* est-il un film particulier ?

- A. Il est entièrement censuré
- B. Il nie la Shoah
- C. Il évoque peu explicitement les Juifs
- D. Il est un film de fiction

13. Quel est le premier mémorial consacré à la Shoah ?

- A. Yad Vashem
- B. Auschwitz
- C. Le mémorial du Martyr juif inconnu
- D. Le mémorial de Berlin

14. Quelle politique mène la RFA dans les années 1950 ?

- A. Le refus de toute réparation
- B. Des réparations envers les Juifs
- C. Des réparations envers les Tsiganes
- D. Une amnistie générale

15. Pourquoi les Tsiganes sont-ils exclus des réparations allemandes ?

- A. Ils ne sont pas reconnus comme victimes
- B. Ils sont considérés comme « asociaux »

- C. Ils refusent les indemnités
- D. Ils ne portent pas plainte

16. Quel organisme est créé en 1958 en Allemagne ?

- A. Yad Vashem
- B. Le CDJC
- C. Le service central d'enquête de Ludwigsburg
- D. L'ONU

17. Quel est le rôle de Simon Wiesenthal ?

- A. Historien
 - B. Cinéaste
 - C. Chasseur de criminels nazis
 - D. Homme politique
-

III. Le réveil de la mémoire juive

18. Pourquoi le procès Eichmann est-il un tournant ?

- A. Il est secret
- B. Il repose sur les témoignages
- C. Il se déroule en Allemagne
- D. Il aboutit à une amnistie

19. Combien de témoins témoignent lors du procès Eichmann ?

- A. 12
- B. 50
- C. 111
- D. 500

20. Quelle loi la France adopte-t-elle en 1964 ?

- A. Une loi d'amnistie
- B. Une loi mémorielle
- C. L'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité
- D. La reconnaissance de Vichy

21. Quel événement renforce la mémoire de la Shoah dans la diaspora ?

- A. La guerre froide
- B. La guerre des Six-Jours
- C. La chute du mur de Berlin
- D. Le procès Papon

22. Quelle œuvre remet en cause le silence du Vatican ?

- A. *Holocaust*
 - B. *Nuit et Brouillard*
 - C. *Le Vicaire*
 - D. *Shoah*
-

IV. Un devoir universel de mémoire

23. Depuis quand la mémoire de la Shoah devient-elle centrale ?

- A. Depuis 1945
- B. Depuis les années 1950
- C. Depuis les années 1970
- D. Depuis les années 2000

24. Quelle est la date de la Journée internationale de l'Holocauste ?

- A. 8 mai
- B. 16 juillet
- C. 27 janvier
- D. 11 novembre

25. Pourquoi parle-t-on d'américanisation de la mémoire ?

- A. À cause des procès
- B. À cause des séries et films américains
- C. À cause de l'ONU
- D. À cause d'Israël

26. Pourquoi le génocide des Tsiganes est-il qualifié d'invisible ?

- A. Il est nié
- B. Il est tardivement reconnu
- C. Il est fictif
- D. Il est volontairement oublié par les victimes

27. Quand un mémorial aux Tsiganes est-il inauguré à Berlin ?

- A. 1982
- B. 1995
- C. 2012
- D. 2016

28. Qui reconnaît la responsabilité de la France en 1995 ?

- A. François Mitterrand
- B. François Hollande
- C. Jacques Chirac
- D. Charles de Gaulle

29. Quel procès établit la complicité de l'administration française ?

- A. Eichmann
- B. Barbie
- C. Papon
- D. Nuremberg

30. Pourquoi enseigne-t-on la Shoah aujourd'hui ?

- A. Pour glorifier la guerre
- B. Pour lutter contre l'antisémitisme et le négationnisme
- C. Pour justifier les conflits actuels
- D. Pour remplacer l'histoire par la mémoire

